Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212201347-20251222-20251205-DE

Délib n° 2025-12-05

Commune de LOUANNEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 17 décembre 2025

Nombre de Membres en exercice : 23 **Nombre de Membres Présents : 22** **Quorum : 12**

Date de la Convocation : 10 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le dix-sept décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LOUANNEC régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel, sous la présidence de Gervais EGAULT, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs ÉGAULT Gervais, BACUS Marc, CRAVEC Sylvie, LEGENDRE Karine, RENAUD Éric, ZEGGANE Émilie, PENNEC Maurice, LACROIX-ZUINGHEDAU Marie-Christine, GANNAT Dominique, RICHARD Marie-Paule, PAGE Dany, COLAS Dominique, ROLLAND Daniel, CRAIGNOU Sabine, HAMANT Catherine, ALLAIN Mickaël, COGNEAU Emmanuel, ESNAULT Régis, LE MORVAN Céline, MULÉ Bernard, MICHEL André, ROCHE Fabrice.

Pouvoirs : Guy PARZY donne pouvoir à Maurice PENNEC

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Marc BACUS

OBJET : Rénovation des bâtiments du Stade (1ère tranche)– Fonds de Concours LTC et Contrat de territoire

Le Maire rappelle le projet de rénovation des bâtiments du Stade pour un coût de travaux HT de 840 000 €, et l'attribution de la maîtrise d'œuvre à l'Atelier RUBIN pour un montant HT de 71 000 €.

Outre les DETR et DSIL 2026 sollicitées, le Maire propose de demander les soldes du Contrat de Territoire du Département pour 20 259.00 €, et du Fonds de Concours de Lannion Trégor Communauté pour 45 000 €, sur la 1ère tranche (rénovation des vestiaires).

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212201347-20251222-20251205-DE

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 2 abstentions (Bernard MULÉ, André MICHEL)

SOLLICITE :

- Le Fonds de Concours de Lannion Trégor Communauté à hauteur de 45 000 €.
- Le Contrat de Territoire du Département à hauteur de 20 259 €.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	**Montant HT**	**Recettes**	**Montant**
Travaux	315 000.00	DETR 2026 - 30% Vestiaires	94 500.00
		DSIL 2026 - 5% Vestiaires	15 750.00
		FDC LTC	45 000.00
		Contrat Territoire	20 259.00
		Autofinancement	139 491.00
TOTAL	**315 000.00**	**TOTAL**	**315 000.00**

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE
Le 22 DEC. 2025

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gervais ÉGAULT.

MAIRIE de LOCMINÉ (Côtes-d'Armor)